



Plan d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006

■ ■ ■

**Décrets gouvernementaux
et
Cadre de référence**

FÉVRIER 2002

**Plan d'investissements universitaires
pour la période
du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006**

■ ■ ■

**Décrets gouvernementaux
et
Cadre de référence**

FÉVRIER 2002

Direction de la programmation et de l'équipement
Direction générale du financement et de l'équipement
Enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
Édifice Marie-Guyart, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-6524

ISBN 2-550-38775-9

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2002

AVANT-PROPOS

Le présent document comporte deux sections : le décret approuvant le Plan quinquennal d'investissements universitaires et le cadre de référence.

SECTION 1 : DÉCRETS

Le plan d'investissements pour la période du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006 a été approuvé par le décret numéro 1548-2001 du 19 décembre 2001.

Un amendement à ce plan d'investissements a été approuvé par le décret numéro 2-2002 du 15 janvier 2002. Il porte sur la modification de l'annexe A afin d'y inscrire un nouveau projet aux initiatives nouvelles.

SECTION 2 : CADRE DE RÉFÉRENCE

Le cadre de référence présente les lignes directrices de l'élaboration du Plan quinquennal d'investissements universitaires, conformément au cadre normatif adopté par le comité conjoint MEQ-CREPUQ en 1987 et en 1989* ainsi qu'à ses amendements subséquents.

Les paramètres, les formules de calcul et les données de base utilisés pour la répartition par établissement des enveloppes autorisées sont présentés dans les tableaux accompagnant le cadre de référence.

* Le cadre normatif est constitué des deux documents suivants :

- *Rapport du Comité conjoint MESS/CREPUQ sur la révision des normes d'investissements, 1^{re} partie : Les normes d'espaces*, octobre 1987.
- *Rapport du Comité conjoint MESS/CREPUQ sur la révision des normes d'investissements, 2^e partie : Les normes de coûts, les enveloppes annuelles*, mai 1988, modifié par la réunion spéciale du 9 mars 1989.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 : DÉCRETS

1	Décret numéro 1548-2001 concernant l’approbation du plan d’investissements universitaires pour la période du 1 ^{er} juin 2001 au 31 mai 2006	i
2	Décret 2-2002 concernant les modifications au plan d’investissements universitaires pour la période du 1 ^{er} juin 2001 au 31 mai 2006	ii
3	Annexe A (tel que modifié par le décret numéro 2-2002) Plan d’investissements universitaires 2001-2006 Nouveaux engagements et parachèvements	iv
4	Annexe B Plan d’investissements universitaires 2001-2006	vi
5	Annexe C Plan d’investissements universitaires 2001-2006 Répartition des enveloppes normalisées pour l’année 2001-2002	vii
6	Annexe D Plan d’investissements universitaires 2001-2006 Enveloppe de maintien des actifs	viii

SECTION 2 : CADRE DE RÉFÉRENCE

1	Maintien des actifs	1
2	Parachèvements	4
3	Nouvelles initiatives	5
4	Mesure du discours sur le budget 1995-1996 Développement des systèmes d’information	6

LISTE DES TABLEAUX

SECTION 1

DÉCRET

1 Décret numéro 1548-2001 concernant l’approbation du plan d’investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006 i

2 Décret 2-2002 concernant les modifications au plan d’investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006 ii

ANNEXES

3 Annexe A (tel que modifié par le décret numéro 2-2002)
Plan d’investissements universitaires 2001-2006
Nouveaux engagements et parachèvements iv

4 Annexe B
Plan d’investissements universitaires 2001-2006 vi

5 Annexe C
Plan d’investissements universitaires 2001-2006
Répartition des enveloppes normalisées pour l’année 2001-2002 vii

6 Annexe D
Plan d’investissements universitaires 2001-2006
Enveloppe de maintien des actifs viii



DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 1548-2001

CONCERNANT l'approbation du
Plan d'investissements universitaires
pour la période du 1^{er} juin 2001 au
31 mai 2006

19 DEC. 2001

---0000000---

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17) le ministre de l'Éducation est autorisé à préparer chaque année avec tout établissement universitaire du Québec tout plan d'investissements universitaires pour les cinq années suivantes, divisé en tranches annuelles ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 4 de cette loi, ce plan doit indiquer en détail l'objet et le montant des investissements pour la première année et contenir un état des investissements prévus pour les années subséquentes et être approuvé par le gouvernement ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'approuver le Plan d'investissements universitaires pour la période allant du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006, tel qu'il figure aux annexes A, B, C et D de la recommandation ministérielle du présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation :

QUE le Plan d'investissements universitaires pour la période allant du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006 annexé à la recommandation ministérielle du présent décret soit approuvé, conformément à l'article 4 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17).

Le Greffier du Conseil exécutif

Jean St-Gelais



DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 2-2002

CONCERNANT des modifications au Plan d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006, approuvé par le décret numéro 1548-2001 du 19 décembre 2001

15 JAN. 2002

—oooOooo—

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17) le ministre de l'Éducation est autorisé à préparer chaque année avec tout établissement universitaire du Québec tout plan d'investissements universitaires pour les cinq années suivantes, divisé en tranches annuelles;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 4 de cette loi, ce plan doit indiquer en détail l'objet et le montant des investissements pour la première année et contenir un état des investissements prévus pour les années subséquentes et être approuvé par le gouvernement;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 1548-2001 du 19 décembre 2001, le gouvernement a approuvé le Plan d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006;

ATTENDU QUE le gouvernement veut permettre la réalisation du projet de l'Institut d'immunovirologie et cancer présenté par l'Université de Montréal;

ATTENDU QUE, pour réaliser ce projet, il y a lieu de remplacer l'annexe A du Plan quinquennal d'investissements universitaires 2001-2006 jointe à la recommandation ministérielle du décret numéro 1548-2001 du 19 décembre 2001;

ATTENDU QU'il y a lieu d'approuver les modifications ainsi apportées au Plan d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006 et énoncées à l'annexe A de la recommandation ministérielle du présent décret;

2-2002

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation :

QUE le Plan d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2006, approuvé par le décret numéro 1548-2001 du 19 décembre 2001, soit modifié par le remplacement de l'annexe A jointe à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le Greffier du Conseil exécutif

Jean St-Gelais

PLAN D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2001-2006
(en millions de dollars)

ENVELOPPES		ENGAGEMENTS PRÉVUS	DÉPENSES RÉALISÉES	DÉPENSES PRÉVUES					
				2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	PLAN 2001-2006
1.	MAINTIEN DES ACTIFS								
1.1	PARC IMMOBILIER								
1.1.1	Rénovation du parc immobilier	88,865	-	12,173	19,173	19,173	19,173	19,173	88,865
1.1.2	Réaménagement du parc immobilier	84,440	-	16,888	16,888	16,888	16,888	16,888	84,440
1.1.3	Réaménagement des espaces locatifs	4,410	-	0,882	0,882	0,882	0,882	0,882	4,410
	Sous-total 1.1	177,715	-	29,943	36,943	36,943	36,943	36,943	177,715
1.2	PARC MOBILIER								
1.2.1	Remplacement du parc mobilier	135,780	-	25,556	27,556	27,556	27,556	27,556	135,780
1.2.2	Ajout du parc mobilier	2,355	-	0,471	0,471	0,471	0,471	0,471	2,355
	Sous-total 1.2	138,135	-	26,027	28,027	28,027	28,027	28,027	138,135
1.3	FONDS FCAR								
1.3.1	Fonds FCAR	9,600	-	0,920	2,170	2,170	2,170	2,170	9,600
	Sous-total 1.3	9,600	-	0,920	2,170	2,170	2,170	2,170	9,600
Total 1		325,450	-	56,890	67,140	67,140	67,140	67,140	325,450
2.	PARACHÈVEMENTS								
2.1	PROJETS AUTORISÉS ANTÉRIEUREMENT								
2.1.1	<u>Enveloppe 1996-2001</u>								
2.1.1.1	INRS - Regroupement à Québec (phases 2 et 3)	9,654	-	-	9,654	-	-	-	9,654
2.1.2	<u>Enveloppe 1998-2003</u>								
2.1.2.1	Infrastructures de recherche								
2.1.2.1.1	Projets FCAR	3,750	2,500	1,250	-	-	-	-	1,250
2.1.2.1.2	Projets ministériels								
2.1.2.1.2.1	Réseau universitaire - Projet d'inforoute	15,000	12,000	3,000	-	-	-	-	3,000
2.1.2.1.2.2	Sherbrooke - Projet IMSI	4,800	-	4,800	-	-	-	-	4,800
2.1.2.1.2.3	Projets ministériels - Solde	14,458	7,000	7,458	-	-	-	-	7,458
2.1.2.1.3	Projets institutionnels	80,000	58,000	22,000	-	-	-	-	22,000
2.1.3	<u>Enveloppe 1999-2004</u>								
2.1.3.1	Projets d'ajout d'espace								
2.1.3.1.1	EPM - Agrandissement et réaménagements	21,400	6,000	15,400	-	-	-	-	15,400
2.1.3.2	Infrastructures de recherche (projets ad hoc)	16,000	13,100	2,900	-	-	-	-	2,900
2.1.4	<u>Enveloppe 2000-2005</u>								
2.1.4.1	UM - Faculté de médecine vétérinaire	23,900	-	10,000	13,900	-	-	-	23,900
2.1.4.2	UMG - Pavillon de musique	15,000	-	10,000	5,000	-	-	-	15,000
2.1.5	<u>Réserve des parachèvements</u>								
2.1.5.1	Solde de la réserve	0,165	-	0,165	-	-	-	-	0,165
	Sous-total 2.1	204,127	98,600	76,973	28,554	-	-	-	105,527
2.2	PROJETS AUTOFINANCÉS À MÊME L'ENVELOPPE DES LOCATIONS ET AUTORISÉS ANTÉRIEUREMENT								
2.2.1	<u>Enveloppe 1994-1999</u>								
2.2.1.1	INRS - Regroupement, phase 1	5,400	3,488	1,912	-	-	-	-	1,912
2.2.2	<u>Enveloppe 1996-2001</u>								
2.2.2.1	INRS - Regroupement à Québec	8,356	-	-	8,356	-	-	-	8,356
	Sous-total 2.2	13,756	3,488	1,912	8,356	-	-	-	10,268
Total 2		217,883	102,088	78,885	36,910	-	-	-	115,795

PLAN D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2001-2006
(en millions de dollars)

ENVELOPPES		ENGAGEMENTS PRÉVUS	DÉPENSES RÉALISÉES	DÉPENSES PRÉVUES					
				2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	PLAN 2001-2006
3.	NOUVELLES INITIATIVES								
3.1	AJOUT D'ESPACE								
3.1.1	ETS - Agrandissement	35,000	-	3,000	9,000	16,000	7,000	-	35,000
3.1.2	UM - Faculté de Pharmacie	25,000	-	1,000	6,000	12,000	6,000	-	25,000
3.1.3	UMG- Pav. des Technologies de l'Information	7,000	-	2,000	5,000	-	-	-	7,000
3.1.4	UM - Institut d'immunovirologie et cancer	15,000	-	1,000	5,000	7,000	2,000	-	15,000
	Sous-total 3.1	82,000	-	7,000	25,000	35,000	15,000	-	82,000
3.2	MAINTIEN DES ACTIFS								
3.2.1	Projets de maintien des actifs	17,000	-	3,000	14,000	-	-	-	17,000
	Sous-total 3.2	17,000	-	3,000	14,000	-	-	-	17,000
3.3	INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE								
3.3.1	Contrepartie à la FCI (ad hoc)	13,690	-	13,690	-	-	-	-	13,690
	Sous-total 3.3	13,690	-	13,690	-	-	-	-	13,690
Total 3		112,690	-	23,690	39,000	35,000	15,000	-	112,690
4.	MESURE DU DISCOURS SUR LE BUDGET 1995-1996								
4.1	DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION	70,000	-	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000	70,000
	Sous-total - 4.1	70,000	-	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000	70,000
Total 4		70,000	-	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000	70,000
GRAND TOTAL (1+2+3+4)		726,023	102,088	173,465	157,050	116,140	96,140	81,140	623,935

PLAN D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2001-2006

1. Conditions liées à l'octroi des montants approuvés en vertu du *Plan quinquennal d'investissements universitaires*

- 1.1 L'aliénation d'un immeuble pour lequel un établissement a reçu des sommes à titre d'initiatives nouvelles et de parachèvements ne peut se faire sans l'accord préalable du ministre. Le produit de cette aliénation est récupéré par le Ministère dans une proportion égale à celle de sa participation financière au coût de construction;
- 1.2 les établissements sont assujettis aux étapes d'approbation établies par le Ministère;
- 1.3 pour la réalisation d'un investissement approuvé en vertu du présent plan, l'établissement universitaire doit adjuger un contrat de construction en procédant par appel d'offres de la même manière que celle prévue au *Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires* (Décret numéro 1015-90 du 11 juillet 1990 tel que modifié).

2. Superficies reconnues pour le calcul des enveloppes normalisées

À compter du *Plan d'investissements universitaires 1997-2002*, les superficies reconnues pour le calcul des enveloppes normalisées doivent avoir été construites ou achetées dans le cadre d'un projet approuvé à un plan quinquennal.

3. Infrastructures de recherche

Les montants inscrits sous «infrastructures de recherche» sont destinés à la contrepartie des projets autorisés par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) antérieurement au 3^e concours, le 3^e concours étant celui qui a été amorcé en mai 2001 et prend fin en janvier 2002.

Ce sont des montants préliminaires. Les montants définitifs seront confirmés aux établissements par le ministre et les ajustements seront apportés au prochain plan quinquennal.

PLAN D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2001-2006

RÉPARTITION DES ENVELOPPES NORMALISÉES
ET CELLE DU DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION
POUR L'ANNÉE 2001-2002

(en millions de dollars)

ÉTABLISSEMENTS	ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES (Annexe A, section 1)						DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION (Annexe A, section 4)
	PARC IMMOBILIER ¹			PARC MOBILIER ¹		ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES	
	RÉNOVATION	RÉAMÉNAGEMENT	RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES EN LOCATION	REMPLACEMENT	AJOUT		
Bishop's	0,134	0,193	0,000	0,208	0,000	0,535	0,071
Concordia	0,966	1,298	0,128	2,489	0,080	4,961	1,043
Laval	2,365	3,075	0,045	4,178	0,041	9,704	1,874
McGill	2,872	3,226	0,078	4,276	0,000	10,452	1,882
Montréal	2,530	3,057	0,021	4,242	0,000	9,850	2,227
HEC	0,142	0,415	0,031	0,510	0,116	1,214	0,525
Polytechnique	0,419	0,542	0,014	1,233	0,079	2,287	0,867
Sherbrooke	0,721	1,150	0,136	2,006	0,000	4,013	0,563
Total partiel sans l'UQ	10,149	12,956	0,453	19,142	0,316	43,016	9,052
UQAT	0,004	0,070	0,004	0,146	0,000	0,224	0,131
UQAC	0,148	0,383	0,041	0,562	0,000	1,134	0,414
UQAH	0,130	0,242	0,000	0,279	0,000	0,651	0,294
UQAM	0,735	1,610	0,226	2,534	0,000	5,105	2,077
UQAR	0,156	0,221	0,012	0,349	0,000	0,738	0,359
UQTR	0,347	0,591	0,000	0,859	0,000	1,797	0,631
INRS	0,209	0,362	0,065	0,840	0,000	1,476	0,365
ENAP	0,000	0,000	0,013	0,021	0,000	0,034	0,124
ETS	0,206	0,315	0,000	0,681	0,145	1,347	0,212
TELUQ	0,000	0,000	0,044	0,125	0,010	0,179	0,195
UQ-SS	0,089	0,138	0,024	0,018	0,000	0,269	0,146
Total partiel de l'UQ	2,024	3,932	0,429	6,414	0,155	12,954	4,948
TOTAL	12,173	16,888	0,882	25,556	0,471	55,970	14,000

¹ La répartition est établie sur la base des paramètres du Cadre normatif.

**ENVELOPPE DE MAINTIEN DES ACTIFS DE 17 M\$
MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE L' ENVELOPPE AUX ÉTABLISSEMENTS**

1. Cette enveloppe de 7 M\$ vise à accélérer la réalisation de projets reliés au maintien des actifs dans les espaces en propriété retenus pour la subvention du Ministère. Les espaces en location sont exclus.

Les projets doivent répondre aux critères suivants :

- travaux exigés pour rendre les bâtiments et les immeubles conformes aux normes gouvernementales (code du bâtiment, exigences de la CSST, normes environnementales notamment le nouveau règlement sur l'eau potable) et, ou;
 - travaux majeurs de rénovation requis à l'enveloppe du bâtiment et à ses systèmes (toiture, fenestration, système de chauffage, climatisation, ventilation, plomberie, système de sécurité, ...);
 - travaux amorcés au plus tard au cours de juin ou juillet 2002;
 - contribution minimale de 30% de l'établissement au coût du projet. L'établissement peut utiliser les montants alloués dans le cadre des enveloppes annuelles pour réaliser le projet. Un mécanisme de reddition de compte sera mis en place afin de suivre l'évolution de l'enveloppe totale consacrée au maintien des actifs.
2. L'enveloppe du maintien des actifs de 7 M\$ est répartie de la même façon que « l'enveloppe de rénovation » du Terrain et Bâtiments de l'année 2001. Seuls les bâtiments en propriété construits avant 1984 ont été pris en compte.
 3. L'établissement devra soumettre ses projets à l'approbation préalable du Ministère.
 4. Tout solde d'un projet peut être affecté à un autre projet du même établissement, avec l'approbation du Ministère.
 5. Les montants disponibles pour un établissement qui ne sont pas utilisés en tout ou en partie peuvent être accordés à un autre établissement sur la pertinence des projets soumis.

ENVELOPPE DE MAINTIEN DES ACTIFS DE 17 M\$
RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE AUX ÉTABLISSEMENTS

Établissements	Espaces bruts en propriété subventionnés (mètres carrés) a	Coût moyen normalisé ¹ (\$ déc. 2000) b	Valeur de remplacement de ces espaces ('000 \$ déc. 2000) c=a*b	Total des interventions réam./rénov. ² ('000\$ déc. 2000) d	Âge moyen réel inventorié dans SILUQ 1999-2000 e	Âge moyen ajusté pour les interventions de réam./rénov. ³ f=c-(d/c*1,8%)	Valeur de rempl. des espaces en prop. subventionnés x âge moyen ajusté ('000 000) g=c/f	Répartition normalisée ⁴ ('000\$) h	Répartition ad hoc ⁵ ('000\$) i
Bishop's	35 958	1 630,48	58 629	16 325	40,279	24,810	1 455	244	3 600
Concordia	156 062	1 740,87	271 684	89 290	37,837	19,578	5 319	891	
Laval	407 138	1 750,59	712 732	133 363	36,887	26,492	18 882	3 163	
McGill	466 195	1 785,96	832 606	181 213	39,938	27,847	23 186	3 884	
Montréal	388 637	1 760,94	684 366	196 296	39,645	23,710	16 226	2 718	
HEC.	25 666	1 552,48	39 846	21 595	28,861	0	0	0	
Polytechnique	66 605	2 027,52	135 043	53 553	36,773	14,742	1 991	334	
Sherbrooke	158 408	1 783,85	282 576	61 703	32,313	20,182	5 703	955	
UQAT	0	1 880,01	0	93	0	0	0	0	
UQAC	50 418	1 796,77	90 590	14 442	18,886	10,029	909	152	
UQAH	37 534	1 652,56	62 027	36 801	32,253			0	
UQAM	138 819	1 669,78	231 797	70 663	25,294	8,358	1 937	324	
UQAR	29 926	1 756,66	52 570	10 071	35,224	24,581	1 292	216	
UQTR	74 141	1 677,20	124 349	22 561	28,243	18,163	2 259	378	
INRS	33 404	2 100,53	70 166	30 509	33,407	9,251	649	109	
ÉNAP	0	1 475,08	0	0	0	0	0	0	
ÉTS	2 924	1 921,47	5 618	1 680	50,000	33,387	188	32	
TELUQ	0	1 510,49	0	0	0	0	0	0	
UQSS	23 852	1 436,70	34 268	28 494	28,000	0	0	0	
TOTAL	2 095 687		3 688 867	968 652			79 996	13 400	3 600
17 000									

¹ Ce coût moyen normalisé inclut le coût de construction, compte tenu du facteur régional, les aménagements extérieurs ainsi que les honoraires professionnels.

² Le calcul de l'actualisation des interventions en réaménagement/rénovation financées par le Ministère, des plans quinquennaux d'investissements universitaires (PQI) 1980-1985 à 2000-2005.

³ Âge moyen ajusté des espaces en propriété subventionnés = âge moyen réel des espces dans SILUQ 1999-2000 - (total des interventions en \$ de décembre 2000 / 1,8% de la valeur de remplacement de ces espaces en \$ de décembre 2000).

⁴ Le montant de "Rénovation" est égal à 1% de la valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété (VRESP) et il est réparti au prorata de la VRESP pondérée en fonction de l'âge moyen de ces espaces, ajusté pour tenir compte des interventions de réaménagement/rénovation financées par le Ministère [répartition au prorata de (VRESP x âge moyen ajusté)].

⁵ Pour un projet urgent d'installation d'une chaufferie au Pavillon Decelles.

SECTION 2

CADRE DE RÉFÉRENCE

1	Maintien des actifs	1
2	Parachèvements	4
3	Nouvelles initiatives.....	5
4	Mesure du discours sur le budget 1995-1996 Développement des systèmes d’information	6

LISTE DES TABLEAUX

1 MAINTIEN DES ACTIFS

Les enveloppes normalisées relatives au maintien des actifs sont les suivantes :

- l'enveloppe de rénovation du parc immobilier;
- l'enveloppe de réaménagement du parc immobilier;
- l'enveloppe de réaménagement des espaces locatifs;
- l'enveloppe de remplacement du parc mobilier;
- l'enveloppe d'ajout au parc mobilier.

De plus, le Fonds pour la formation de chercheurs et l’aide à la recherche (FCAR) est associé au maintien des actifs.

1.1 Enveloppes normalisées de maintien des actifs des parcs immobiliers et mobiliers

Les établissements peuvent effectuer des transferts d’une enveloppe normalisée à l’autre afin d’accomplir des opérations jugées essentielles et prioritaires. Cependant, il faut assurer l’équilibre entre les dépenses et les sommes déterminées par enveloppe, sur une période de cinq ans.

Généralement, les enveloppes normalisées sont calculées à partir des données antérieures de deux ans sur l’inventaire des locaux, les effectifs étudiants et le personnel. À défaut de données vérifiées récentes sur les effectifs étudiants et sur le personnel, les enveloppes normalisées de 2000-2001 sont reconduites en 2001-2002. Dès que ces données deviendront disponibles, le Ministère procédera à une révision des enveloppes normalisées de 2001-2002 conformément au cadre normatif révisé.

Calcul des enveloppes normalisées

Le calcul des enveloppes normalisées de l’année 2001-2002 se fait selon le cadre normatif en utilisant les dernières données réelles connues, parmi lesquelles on compte :

- les effectifs étudiants provenant du Recensement des clientèles universitaires (RECU) des années 1995-1996, 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999;
- les effectifs du personnel provenant du Système d’information financière des universités (SIFU) des années 1995-1996, 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999;
- les superficies brutes en propriété provenant de l’Inventaire des locaux des universités du Québec (ILUQ) de l’année 1998-1999;
- les superficies brutes en location obtenues en divisant leurs superficies nettes de l’année 1998-1999 par le facteur 0,662;
- le coût unitaire de base de la construction et du remplacement des immeubles pour décembre 1999 est celui qui est indiqué dans le catalogue *Hanscomb’s Yardsticks Costing*, 2000, University Lecture Hall Building. Ce coût est indexé selon les données du tableau 6.1 « Constructions non résidentielles, bâtiments institutionnels, Montréal » du catalogue 62-007 de Statistique Canada :

Coût de base en dollars de décembre 1999 :	1 219,79 \$
Coût en dollars de décembre 2000 :	1 219,79 x 1,02908 = 1 255,26 \$

- le coût moyen normalisé des améliorations locatives, incluant les honoraires et les frais de gestion des propriétés, est fixé à 175 \$ le mètre carré brut, selon la valeur de décembre 1986; il est indexé selon les facteurs suivants, provenant du tableau 6.1 « Constructions non résidentielles, bâtiments institutionnels, Montréal » du catalogue 62-007 de Statistique Canada :

Décembre 1986 :	1,000	(taux de base)
Décembre 1987 :	1,050	(taux réel)
Décembre 1988 :	1,066	(taux réel)
Décembre 1989 :	1,042	(taux réel)
Décembre 1990 :	1,021	(taux réel)
Décembre 1991 :	0,974	(taux réel)
Décembre 1992 :	0,973	(taux réel)
Décembre 1993 :	1,003	(taux réel)
Décembre 1994 :	1,021	(taux réel)
Décembre 1995 :	1,027	(taux réel)
Décembre 1996 :	1,030	(taux réel)
Décembre 1997 :	1,038	(taux réel)
Décembre 1998 :	1,018	(taux réel)
Décembre 1999 :	1,029	(taux réel)
Décembre 2000 :	1,029	(taux estimé)

- les coûts de remplacement et d’acquisition du mobilier sont ceux qui sont précisés par le cadre normatif connu et indexés selon les facteurs suivants, provenant du tableau 16.1 « Machines et matériel, églises et universités privées » du catalogue 62-007 de Statistique Canada :

Décembre 1986 :	1,000	(taux de base)
Décembre 1987 :	1,005	(taux réel)
Décembre 1988 :	1,020	(taux réel)
Décembre 1989 :	1,038	(taux réel)
Décembre 1990 :	1,002	(taux réel)
Décembre 1991 :	0,949	(taux réel)
Décembre 1992 :	1,026	(taux réel)
Décembre 1993 :	1,023	(taux réel)
Décembre 1994 :	1,034	(taux réel)
Décembre 1995 :	1,028	(taux réel)
Décembre 1996 :	1,018	(taux réel)
Décembre 1997 :	1,006	(taux réel)
Décembre 1998 :	1,024	(taux réel)
Décembre 1999 :	0,997	(taux réel)
Décembre 2000 :	0,997	(taux estimé)

Les détails du calcul des enveloppes normalisées théoriques sont indiqués dans les tableaux 1 à 9 ci-joints.

Enveloppes normalisées réparties

Pour l’année 2001-2002, le montant théorique des enveloppes normalisées, qui est calculé selon les formules déterminées par le cadre normatif, s’élève à 132,818 M\$, comme le montre le tableau 9.

Cependant, les enveloppes réparties pour l’année 2001-2002 du plan 2001-2006 sont maintenues à 55,970 M\$ (voir le tableau 10), alors que celle pour les années 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 est majorée à 64,970 M\$, à la suite de l’abolition des enveloppes particulières totalisant 9 M\$.

Ajustement du montant des enveloppes normalisées

Un ajustement des enveloppes normalisées réparties est dû à la récupération d'un montant de 0,138 M\$ de l'ENAP. En effet, tel que stipulé dans le PQI 2000-2006, cet ajustement devait se faire sur deux ans, à raison de 0,069 M\$ en 2000-2001 et 2001-2002.

Le tableau 10 fait état de la récupération d'un montant de 0,069 M\$ de l'ENAP et la répartition de ce montant aux autres établissements. Enfin, il montre les enveloppes normalisées réparties et ajustées de chacun des établissements.

1.2 Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR)

Les principaux objectifs du Fonds FCAR sont les suivants :

- encourager la formation des jeunes chercheurs et chercheuses en offrant aux meilleurs étudiants et aux meilleures étudiantes des bourses d'études;
- aider les chercheurs et les chercheuses en début de carrière à s'établir en tant que chercheurs et chercheuses autonomes et à affronter la compétition sur les plans national et international;
- faciliter le regroupement de chercheurs et de chercheuses en équipes et en centres, afin de maximiser leurs efforts et d'offrir un milieu stimulant pour les étudiants et les étudiantes;
- stimuler la diffusion de connaissances.

Le gouvernement accorde au Fonds FCAR un montant de 2,170 M\$ pour chacune des années du plan quinquennal 2001-2006.

Avec la création par le gouvernement fédéral de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le montant accordé annuellement est divisé en deux volets : le volet normal du Fonds FCAR et le volet des projets FCAR dans la nouvelle enveloppe « infrastructures de recherche ».

Le volet du Fonds FCAR s'élève à 0,920 M\$ pour l'année 2001-2002 alors qu'il reviendra à 2,170 M\$ à partir de l'année 2002-2003 quand la réserve de 1,250 M\$ pour les infrastructures de recherche sera abolie.

2 PARACHÈVEMENTS

Les parachèvements constituent tout simplement un suivi des dépenses pour les projets déjà autorisés par des plans antérieurs.

Par rapport aux sources budgétaires, on distingue :

- les parachèvements des projets financés par le budget des investissements;
- les parachèvements des projets autofinancés à même l'enveloppe des locations.

2.1 Parachèvements des projets financés par le budget des investissements

Tous les projets d'ajout d'espace non terminés des plans antérieurs sont maintenus à titre de projets en parachèvement.

Les tableaux 18 à 22 montrent les détails des coûts ainsi que le plan des dépenses des projets précisés dans le décret.

Réserve des parachèvements

La réserve des parachèvements est constituée des montants récupérés soit lorsque le coût d'un projet est inférieur à l'enveloppe autorisée, soit lorsque l'enveloppe autorisée inclut les retours des taxes.

Le solde de cette réserve s'établit à 0,165 M\$ comme le montre le tableau 23.

2.2 Parachèvements des projets autofinancés à même l'enveloppe des locations

Les projets d'immobilisation autofinancés à même l'enveloppe des locations autorisés en vertu des plans quinquennaux 1994-1999 et 1996-2001 ne sont pas entièrement terminés.

Les tableaux 24 à 26 font état de l'évolution de chacun des projets et des modifications de leur coût, s'il y a lieu.

3 NOUVELLES INITIATIVES

L'enveloppe des nouvelles initiatives comporte trois sous-enveloppes :

- l'ajout d'espace;
- le maintien des actifs;
- les infrastructures de recherche.

Le tableau 27 fait état de la répartition de l'enveloppe des nouvelles initiatives.

3.1 Ajout d'espace

Quatre projets d'ajout d'espace totalisant 82 M\$ sont inscrits au plan quinquennal : l'agrandissement du campus de l'ETS, la construction de la faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal, la construction du pavillon des Technologies de l'information de l'Université McGill et la construction de l'institut d'Immunovirologie et de Cancer de l'Université de Montréal.

3.2 Maintien des actifs

Un montant de 17 M\$ inscrit au Plan quinquennal 2001-2006 est consacré à des programmes d'accélération des travaux de maintien des actifs visant à combler le retard considérable pris dans l'entretien et la rénovation des bâtiments universitaires.

Les tableaux 28 et 29 indiquent les modalités d'attribution de l'enveloppe aux établissements ainsi que sa répartition.

3.3 Infrastructures de recherche

Un montant de 13, 69 M\$ est inscrit pour servir de contrepartie aux projets approuvés par la Fondation canadienne de l'Innovation (FCI) lors des deux premiers concours.

4 MESURE DU DISCOURS SUR LE BUDGET 1995-1996

Développement des systèmes d'information

Depuis le discours sur le budget 1995-1996, les dépenses relatives au développement des systèmes d'information (DSI) doivent être inscrites comme actif immobilisé.

Il s'agit du coût lié à la mise au point et à l'amélioration des logiciels et des sommes employées pour acquérir le matériel informatique nécessaire au soutien de cette activité.

Le montant des dépenses liées au développement des systèmes d'information pour l'ensemble du réseau universitaire est estimé à 14 M\$ par année ou à 70 M\$ pour la période quinquennale.

En mars 1999, l'INRS a transféré sa partie du Centre océanographique de Rimouski à l'UQAR. Il a accepté, par ce fait, de céder 0,02 M\$ par année de son allocation du DSI à l'UQAR. L'ajustement se fait par un transfert ad hoc d'un montant de 0,06 M\$ en 2001-2002 de l'INRS à l'UQAR et ce transfert deviendra récurrent à partir de 2002-2003 à raison de 0,02 M\$ par année.

La répartition de cette enveloppe par établissement universitaire est présentée au tableau 29.

LISTE DES TABLEAUX

Maintien des actifs

Tableau 1 :	Effectif des étudiants en équivalence au temps plein (EEETP)
Tableau 2 :	Effectif du personnel en équivalence au temps plein (EPETP)
Tableau 3 :	Enveloppes normalisées théoriques Formules de calcul selon le cadre normatif
Tableau 4 :	Enveloppe normalisée théorique pour la rénovation du parc immobilier pour l’année 2001-2002
Tableau 5 :	Enveloppe normalisée théorique pour le réaménagement du parc immobilier pour l'année 2001-2002
Tableau 6 :	Enveloppe normalisée théorique pour le réaménagement des espaces locatifs pour l'année 2001-2002
Tableau 7 :	Enveloppe normalisée théorique pour le remplacement du parc mobilier pour l'année 2001-2002
Tableau 8 :	Enveloppe normalisée théorique pour un ajout au parc mobilier pour l'année 2001-2002
Tableau 9 :	Total des cinq enveloppes normalisées théoriques pour l’année 2001-2002
Tableau 10 :	Enveloppes normalisées réparties et ajustées pour l’année 2001-2002
Tableau 11 :	Enveloppe normalisée répartie et ajustée pour la rénovation du parc immobilier pour l’année 2001-2002
Tableau 12 :	Enveloppe normalisée répartie et ajustée pour le réaménagement du parc immobilier pour l'année 2001-2002
Tableau 13 :	Enveloppe normalisée répartie et ajustée pour le réaménagement des espaces locatifs pour l'année 2001-2002
Tableau 14 :	Enveloppe normalisée répartie et ajustée pour le remplacement du parc mobilier pour l'année 2001-2002
Tableau 15 :	Enveloppe normalisée répartie et ajustée pour un ajout au parc mobilier pour l'année 2001-2002
Tableau 16 :	Total des cinq enveloppes normalisées réparties et ajustées pour l'année 2001-2002
Tableau 17 :	Fonds FCAR pour l’année 2000-2001

Parachèvements des projets financés par le budget des investissements

- Tableau 18 : Total des projets déjà autorisés et de la réserve
- Tableau 19 : Projets inscrits au plan quinquennal 1996-2001
- Tableau 20 : Projets inscrits au plan quinquennal 1998-2003
- Tableau 21 : Projets inscrits au plan quinquennal 1999-2004
- Tableau 22 : Projets inscrits au plan quinquennal 2000-2005
- Tableau 23 : Réserve des parachèvements

Parachèvements des projets d’immobilisations autofinancés à même l’enveloppe des locations

- Tableau 23 : Total des projets d’immobilisations autofinancés à même l’enveloppe des locations
- Tableau 25 : Projets d’immobilisations autofinancés à même l’enveloppe des locations
Projets inscrits au plan quinquennal 1994-1999
- Tableau 26 : Projets d’immobilisations autofinancés à même l’enveloppe des locations
Projets inscrits au plan quinquennal 1996-2001

Nouvelles initiatives

- Tableau 27 : Initiatives nouvelles
- Tableau 28 : Enveloppe de maintien des actifs de 17 M\$
Modalités d’attribution de l’enveloppe aux établissements
- Tableau 29 : Enveloppe de maintien des actifs de 17 M\$
Répartition de l’enveloppe aux établissements

Mesures du discours sur le budget 1995-1996

- Tableau 30 : Développement des systèmes d’information

MAINTIEN DES ACTIFS
EFFECTIF DES ÉTUDIANTS EN ÉQUIVALENCE AU TEMPS PLEIN
(EEETP)

ÉTABLISSEMENTS	EEETP 1995-1996 (A)	EEETP 1996-1997 (B)	EEETP 1997-1998 (C)	EEETP 1998-1999 (D)
Bishop's	2 168	2 156	2 037	2 063
Concordia	16 709	16 711	16 775	17 165
Laval	25 253	24 592	25 256	25 444
McGill	22 834	22 587	21 698	20 735
Montréal	24 257	23 797	23 223	23 308
École des Hautes Études Commerciales	4 989	5 347	5 637	6 046
École Polytechnique de Montréal	3 618	3 527	3 548	3 808
Sherbrooke	12 380	12 304	12 118	11 817
Total partiel sans l'UQ	112 208	111 021	110 292	110 386
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1 160	1 083	1 018	1 149
Université du Québec à Chicoutimi	4 151	3 965	3 885	3 930
Université du Québec à Hull	2 844	2 838	2 763	2 742
Université du Québec à Montréal	23 237	22 778	22 045	22 310
Université du Québec à Rimouski	2 784	2 583	2 424	2 497
Université du Québec à Trois-Rivières	7 459	7 238	6 947	6 520
Institut national de la recherche scientifique (*)	---	---	---	---
École nationale d'administration publique	685	607	510	533
École de technologie supérieure	1 888	1 998	2 140	2 247
Télé-université	2 191	2 183	2 254	2 350
Université du Québec (siège social)	---	---	---	---
Total partiel de l'UQ	46 399	45 273	43 986	44 278
TOTAL	158 607	156 294	154 278	154 664

MAINTIEN DES ACTIFS
EFFECTIF DU PERSONNEL EN ÉQUIVALENCE AU TEMPS PLEIN
(EPETP)

ÉTABLISSEMENTS	EPETP 1995-1996 (A)	EPETP 1996-1997 (B)	EPETP 1997-1998 (C)	EPETP 1998-1999 (D)
Bishop's	341	303	223	232
Concordia	2 837	2 808	2 423	2 280
Laval	5 466	5 052	4 999	4 569
McGill	6 641	6 282	5 260	5 883
Montréal	5 213	4 799	4 306	4 248
École des Hautes Études Commerciales	749	782	673	664
École Polytechnique de Montréal	955	980	879	827
Sherbrooke	2 622	2 588	2 105	2 085
Total partiel sans l'UQ	24 824	23 594	20 868	20 788
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	266	261	196	224
Université du Québec à Chicoutimi	842	836	703	716
Université du Québec à Hull	446	463	367	380
Université du Québec à Montréal	3 939	3 830	2 802	2 875
Université du Québec à Rimouski	545	513	416	420
Université du Québec à Trois-Rivières	1 285	1 257	1 084	1 007
Institut national de la recherche scientifique (*)	642	635	620	559
École nationale d'administration publique	208	217	167	142
École de technologie supérieure	393	418	354	376
Télé-université	435	420	348	342
Université du Québec (siège social)	167	146	132	127
Total partiel de l'UQ	9 168	8 996	7 189	7 168
TOTAL	33 992	32 590	28 057	27 956

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPES NORMALISÉES THÉORIQUES
FORMULES DE CALCUL SELON LE CADRE NORMATIF

. L'enveloppe E1 pour la rénovation des immeubles en propriété se calcule selon la formule suivante :

E1 = CRBi x 0,3392 x AMB / 1 275

- CRBi : valeur des immeubles en propriété = S.inv. x CMN
- S.inv. : surfaces brutes inventoriées, selon l'Inventaire des locaux des universités (ILUQ)
- CMN : coût moyen des surfaces brutes normalisées de l'établissement, incluant les honoraires
- 0,3392 : facteur global (pourcentage combiné des composantes, de la fréquence de rénovation et d'aménagement extérieur)
- AMB : âge moyen de l'édifice en propriété; maximum de 50 ans
- 1 275 : somme des nombres de 1 à 50

. L'enveloppe E2 pour les réaménagements des immeubles en propriété se calcule selon la formule suivante :

E2 = CRBi x 0,0089

- 0,0089 : facteur global (pourcentage combiné des composantes et de la fréquence de réaménagement)

. L'enveloppe E3 pour les réaménagements des espaces en location se calcule selon la formule suivante :

E3 = CRal x 0,0384

- CRal : valeur des améliorations locatives = S.inv x CMNal
- CMNal : coût moyen normalisé des améliorations locatives, incluant les honoraires et les frais des propriétaires; il est de 175 \$ le mètre carré brut en dollars de décembre 1986
- 0,0384 : facteur global (pourcentage combiné des composantes et de la fréquence de réaménagement)

. L'enveloppe E4 pour le remplacement du parc mobilier se calcule selon la formule suivante :

E4 = ENN x [(CNM / vie M) + (CNAO / vie AO)]

- ENN : espace net normalisé
- CNM : coût normalisé du mobilier
- CNAO : coût normalisé des appareil et de l'outillage
- vie M : durée de vie du mobilier
- vie AO : durée de vie des appareils et de l'outillage

. L'enveloppe E5 pour l'ajout au parc mobilier se calcule selon la formule suivante :

E5 = VSN x [(Variation EEETP x 0,6) + (Variation EPETP x 0,4)] x 0,5

- VSN : valeur des stocks normalisés
- EEETP : effectif des étudiants en équivalence au temps plein
- EPETP : effectifs du personnel en équivalence au temps plein

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE THÉORIQUE
POUR LA RÉNOVATION DU PARC IMMOBILIER
POUR L'ANNÉE 2001-2002

TABEAU 4

ÉTABLISSEMENTS	ESPACES EN PROPRIÉTÉ				ENVELOPPE NORMALISÉE THÉORIQUE POUR LA RÉNOVATION DU PARC IMMOBILIER (E)=(C)x0,3392x(D/1275)
	SURFACES BRUTES Inventoriées 1998-1999 S.inv. (A)	COÛT MOYEN Surfaces brutes normalisées 1 ^{er} déc. 2000 CMN (B)	VALEUR Remplacement des stocks CRBi (C)=(AxB)	ÂGE MOYEN des édifices AMB (D)	
Bishop's	33 062	1 552,84	51 340	23,287	318
Concordia	208 437	1 657,97	345 583	24,904	2 290
Laval	491 169	1 667,23	818 892	25,729	5 605
McGill	505 060	1 700,91	859 061	29,785	6 807
Montréal	485 339	1 677,09	813 958	27,691	5 996
École des Hautes Études Commerciales	74 742	1 478,55	110 510	11,444	337
École Polytechnique de Montréal	74 834	1 930,97	144 502	25,798	992
Sherbrooke	180 244	1 698,90	306 216	20,969	1 708
Total partiel sans l'UQ	2 052 887		3 450 062		24 053
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	11 996	1 566,94	18 797	1,995	10
Université du Québec à Chicoutimi	62 569	1 629,72	101 970	12,946	351
Université du Québec à Hull	43 007	1 498,92	64 464	18,012	309
Université du Québec à Montréal	269 613	1 590,27	428 757	15,271	1 742
Université du Québec à Rimouski	36 940	1 593,34	58 858	23,599	370
Université du Québec à Trois-Rivières	98 492	1 597,33	157 324	19,663	823
Institut national de la recherche scientifique (*)	48 236	2 000,50	96 496	19,327	496
École nationale d'administration publique	0	1 404,84	0	0,000	0
École de technologie supérieure	45 820	1 829,97	83 849	21,937	489
Télé-université	0	1 438,56	0	0,000	0
Université du Québec (siège social)	26 846	1 368,29	36 733	21,504	210
Total partiel de l'UQ	643 519		1 047 248		4 800
TOTAL	2 696 406		4 497 310		28 853

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE THÉORIQUE
POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC IMMOBILIER
POUR L'ANNÉE 2001-2002

TABEAU 5

ÉTABLISSEMENTS	ESPACES EN PROPRIÉTÉ			ENVELOPPE NORMALISÉE THÉORIQUE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC IMMOBILIER (D)=(C)x0,0089
	SURFACES BRUTES Inventoriées 1998-1999 S.inv. (A)	COÛT MOYEN Surfaces brutes normalisées 1er déc. 2000 CMN (B)	VALEUR Remplacement des stocks CRBi (C)=(AxB)	
Bishop's	33 062	1 552,84	51 340	457
Concordia	208 437	1 657,97	345 583	3 076
Laval	491 169	1 667,23	818 892	7 288
McGill	505 060	1 700,91	859 061	7 646
Montréal	485 339	1 677,09	813 958	7 244
École des Hautes Études Commerciales	74 742	1 478,55	110 510	984
École Polytechnique de Montréal	74 834	1 930,97	144 502	1 286
Sherbrooke	180 244	1 698,90	306 216	2 725
Total partiel sans l'UQ	2 052 887		3 450 062	30 706
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	11 996	1 566,94	18 797	167
Université du Québec à Chicoutimi	62 569	1 629,72	101 970	908
Université du Québec à Hull	43 007	1 498,92	64 464	574
Université du Québec à Montréal	269 613	1 590,27	428 757	3 816
Université du Québec à Rimouski	36 940	1 593,34	58 858	524
Université du Québec à Trois-Rivières	98 492	1 597,33	157 324	1 400
Institut national de la recherche scientifique (*)	48 236	2 000,50	96 496	859
École nationale d'administration publique	0	1 404,84	0	0
École de technologie supérieure	45 820	1 829,97	83 849	746
Télé-université	0	1 438,56	0	0
Université du Québec (siège social)	26 846	1 368,29	36 733	327
Total partiel de l'UQ	643 519		1 047 248	9 321
TOTAL	2 696 406		4 497 310	40 027

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE THÉORIQUE
POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES LOCATIFS
POUR L'ANNÉE 2001-2002

TABEAU 6

ÉTABLISSEMENTS	ESPACES LOCATIFS			ENVELOPPE NORMALISÉE THÉORIQUE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES LOCATIFS (D)=(C)x0,0384
	SURFACES BRUTES Inventoriées 1998-1999 S.inv. (A)	COÛT MOYEN NORMÉ Améliorations locatives 1 ^{er} déc. 2000 CMNal (B)	VALEUR Améliorations locatives 1 ^{er} déc. 2000 CRal (C)=(AxB)	
Bishop's	0	235,84	0	0
Concordia	33 687	235,84	7 945	305
Laval	11 869	235,84	2 799	107
McGill	20 334	235,84	4 796	184
Montréal	5 582	235,84	1 316	50
École des Hautes Études Commerciales	8 125	235,84	1 916	74
École Polytechnique de Montréal	3 748	235,84	884	34
Sherbrooke	35 630	235,84	8 403	323
Total partiel sans l'UQ	118 975		28 059	1 077
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	941	235,84	222	9
Université du Québec à Chicoutimi	10 716	235,84	2 527	97
Université du Québec à Hull	0	235,84	0	0
Université du Québec à Montréal	59 062	235,84	13 929	535
Université du Québec à Rimouski	3 069	235,84	724	28
Université du Québec à Trois-Rivières	0	235,84	0	0
Institut national de la recherche scientifique (*)	16 994	235,84	4 008	154
École nationale d'administration publique	9 947	235,84	2 346	90
École de technologie supérieure	0	235,84	0	0
Télé-université	11 625	235,84	2 742	105
Université du Québec (siège social)	6 272	235,84	1 479	57
Total partiel de l'UQ	118 626		27 977	1 075
TOTAL	237 601		56 036	2 152

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE THÉORIQUE
POUR LE REMPLACEMENT DU PARC MOBILIER
POUR L'ANNÉE 2001-2002

ÉTABLISSEMENTS	VALEUR DE REMPLACEMENT DU MOBILIER (A)	VALEUR DE REMPLACEMENT DES APPAREILS ET DE L'OUTILLAGE (B)	ENVELOPPE DE REMPLACEMENT DU PARC MOBILIER (C)=(A+B)
Bishop's	93	400	493
Concordia	890	5 008	5 898
Laval	1 477	8 425	9 902
McGill	1 555	8 580	10 135
Montréal	1 415	8 637	10 052
École des Hautes Études Commerciales	304	904	1 208
École Polytechnique de Montréal	270	2 651	2 921
Sherbrooke	711	4 043	4 754
Total partiel sans l'UQ	6 715	38 648	45 363
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	69	277	346
Université du Québec à Chicoutimi	232	1 099	1 331
Université du Québec à Hull	143	518	661
Université du Québec à Montréal	1 132	4 873	6 006
Université du Québec à Rimouski	143	684	827
Université du Québec à Trois-Rivières	352	1 683	2 035
Institut national de la recherche scientifique (*)	105	1 886	1 991
École nationale d'administration publique	51	104	155
École de technologie supérieure	129	1 486	1 615
Télé-université	64	232	296
Université du Québec (siège social)	17	26	43
Total partiel de l'UQ	2 437	12 868	15 306
TOTAL	9 152	51 516	60 669

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE THÉORIQUE
POUR L'AJOUT AU PARC MOBILIER
POUR L'ANNÉE 2001-2002

TABLEAU 8

ÉTABLISSEMENTS	ESPACES NETS NORMÉS ET HORS NORME 1998-1999 (A)	VALEUR DES STOCKS NORMALISÉS \$ DÉC. 2000 (B)	TAUX MOYENS DE VARIATION EEETP ET EPETP (C)	COEFFICIENT DE FINANCEMENT (D)	ENVELOPPE D'AJOUT AU PARC MOBILIER (E)=(BxCxD)
Bishop's	15 841	5 580	0,0000%	0,50	0
Concordia	161 206	69 414	0,5437%	0,50	189
Laval	283 008 (*)	117 095	0,1654%	0,50	97
McGill	304 190 (*)	120 295	0,0000%	0,50	0
Montréal	271 898 (*)	119 680	0,0000%	0,50	0
École des Hautes Études Commerciales	41 365	13 882	3,9728%	0,50	276
École Polytechnique de Montréal	64 110	34 840	1,0820%	0,50	188
Sherbrooke	133 849	56 124	0,0000%	0,50	0
Total partiel sans l'UQ	1 275 467	536 910			750
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	11 248	4 009	0,0407%	0,50	1
Université du Québec à Chicoutimi	41 097	15 492	0,0000%	0,50	0
Université du Québec à Hull	22 594	7 546	0,0000%	0,50	0
Université du Québec à Montréal	189 952	70 737	0,0000%	0,50	0
Université du Québec à Rimouski	24 554	9 606	0,0000%	0,50	0
Université du Québec à Trois-Rivières	61 847	23 657	0,0000%	0,50	0
Institut national de la recherche scientifique (**)	26 938	24 040	0,0000%	0,50	0
École nationale d'administration publique	6 738	1 828	0,0000%	0,50	0
École de technologie supérieure	30 015	19 129	3,5867%	0,50	343
Télé-université	8 119	3 165	1,4390%	0,50	23
Université du Québec (siège social)	1 795	556	0,0000%	0,50	0
Total partiel de l'UQ	424 897	179 765			367
TOTAL	1 700 364	716 675			1 117

(*) : Incluant les espaces nets hors norme.
(**) : Incluant l'IAF.

MAINTIEN DES ACTIFS
TOTAL DES CINQ ENVELOPPES NORMALISÉES THÉORIQUES
POUR L'ANNÉE 2001-2002

ÉTABLISSEMENTS	PARC IMMOBILIER			PARC MOBILIER		ENVELOPPES NORMALISÉES THÉORIQUES (F)=(A+B+C+D+E)
	ESPACES EN PROPRIÉTÉ		ESPACES LOCATIFS	REMPLACEMENT (D)	AJOUT (E)	
	RÉNOVATION (A)	RÉAMÉNAGEMENT (B)	RÉAMÉNAGEMENT (C)			
Bishop's	318	457	0	493	0	1 268
Concordia	2 290	3 076	305	5 898	189	11 758
Laval	5 605	7 288	107	9 902	97	22 999
McGill	6 807	7 646	184	10 135	0	24 772
Montréal	5 996	7 244	50	10 052	0	23 342
École des Hautes Études Commerciales	337	984	74	1 208	276	2 879
École Polytechnique de Montréal	992	1 286	34	2 921	188	5 421
Sherbrooke	1 708	2 725	323	4 754	0	9 510
Total partiel sans l'UQ	24 053	30 706	1 077	45 363	750	101 949
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	10	167	9	346	1	533
Université du Québec à Chicoutimi	351	908	97	1 331	0	2 687
Université du Québec à Hull	309	574	0	661	0	1 544
Université du Québec à Montréal	1 742	3 816	535	6 006	0	12 099
Université du Québec à Rimouski	370	524	28	827	0	1 749
Université du Québec à Trois-Rivières	823	1 400	0	2 035	0	4 258
Institut national de la recherche scientifique (*)	496	859	154	1 991	0	3 500
École nationale d'administration publique	0	0	90	155	0	245
École de technologie supérieure	489	746	0	1 615	343	3 193
Télé-université	0	0	105	296	23	424
Université du Québec (siège social)	210	327	57	43	0	637
Total partiel de l'UQ	4 800	9 321	1 075	15 306	367	30 869
TOTAL	28 853	40 027	2 152	60 669	1 117	132 818

(A) : Voir le tableau 4. (B) : Voir le tableau 5. (C) : Voir le tableau 6. (D) : Voir le tableau 7. (E) : Voir le tableau 8.
(*) : Incluant l'IAF.

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES
POUR L'ANNÉE 2001-2002

TABEAU 10

ÉTABLISSEMENTS	ENVELOPPES NORMALISÉES THÉORIQUES (A)	ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES (B)	AJUSTEMENT DE L'ANNÉE 2001-2002 (C)	ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES (D)=(B+C)
Bishop's	1 268	534	1	535
Concordia	11 758	4 955	6	4 961
Laval	22 999	9 692	12	9 704
McGill	24 772	10 439	13	10 452
Montréal	23 342	9 836	14	9 850
École des Hautes Études Commerciales	2 879	1 213	1	1 214
École Polytechnique de Montréal	5 421	2 284	3	2 287
Sherbrooke	9 510	4 008	5	4 013
Total partiel sans l'UQ	101 949	42 961	55	43 016
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	533	224	0	224
Université du Québec à Chicoutimi	2 687	1 133	1	1 134
Université du Québec à Hull	1 544	651	0	651
Université du Québec à Montréal	12 099	5 099	6	5 105
Université du Québec à Rimouski	1 749	737	1	738
Université du Québec à Trois-Rivières	4 258	1 794	3	1 797
Institut national de la recherche scientifique (*)	3 500	1 475	1	1 476
École nationale d'administration publique	245	103	-69	34
École de technologie supérieure	3 193	1 346	1	1 347
Télé-université	424	179	0	179
Université du Québec (siège social)	637	268	1	269
Total partiel de l'UQ	30 869	13 009	-55	12 954
TOTAL	132 818	55 970	0	55 970

(A) : Voir la colonne F du tableau 9 des enveloppes normalisées du présent plan quinquennal 2000-2005.
(B) = (A) x (55 970 / 132 818).
(C) : L'ajustement de l'écart de 0,138 M\$ pour l'ENAP est établi sur une période de deux ans, soit 0,069 M\$ pour chacune des années 2000-2001 et 2001-2002.
Ce montant de 0,069 M\$ est ensuite distribué aux autres établissements.
(*) : Incluant l'IAF.

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE RÉPARTIE ET AJUSTÉE
POUR LA RÉNOVATION DU PARC IMMOBILIER
POUR L'ANNÉE 2001-2002

ÉTABLISSEMENTS	ENV. NORMALISÉES THÉORIQUES (A)	ENV. RÉPARTIES AJUSTÉES (B)	RAPPORT ENV. RÉP. / ENV. THÉOR. (C)=(B/A)	ENV. NORMAL. THÉOR. RÉNOVATION (D)	ENV. RÉPARTIE AJUSTÉE RÉNOVATION (E)=(Cx D)
Bishop's	1 268	535	0,422	318	134
Concordia	11 758	4 961	0,422	2 290	966
Laval	22 999	9 704	0,422	5 605	2 365
McGill	24 772	10 452	0,422	6 807	2 872
Montréal	23 342	9 848	0,422	5 996	2 530
École des Hautes Études Commerciales	2 879	1 214	0,422	337	142
École Polytechnique de Montréal	5 421	2 287	0,422	992	419
Sherbrooke	9 510	4 013	0,422	1 708	721
Total partiel sans l'UQ	101 949	43 014		24 053	10 149
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	533	225	0,422	10	4
Université du Québec à Chicoutimi	2 687	1 133	0,422	351	148
Université du Québec à Hull	1 544	652	0,422	309	130
Université du Québec à Montréal	12 099	5 105	0,422	1 742	735
Université du Québec à Rimouski	1 749	738	0,422	370	156
Université du Québec à Trois-Rivières	4 258	1 796	0,422	823	347
Institut national de la recherche scientifique (*)	3 500	1 477	0,422	496	209
École nationale d'administration publique	245	34	0,139	0	0
École de technologie supérieure	3 193	1 348	0,422	489	206
Télé-université	424	179	0,422	0	0
Université du Québec (siège social)	637	269	0,422	210	89
Total partiel de l'UQ	30 869	12 956		4 800	2 024
TOTAL	132 818	55 970		28 853	12 173

(A) : Voir la colonne F du tableau 9.
(*) : Incluant l'IAF.

(B) : Voir la colonne D du tableau 10.

(D) : Voir la colonne A du tableau 9.

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE RÉPARTIE ET AJUSTÉE
POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC IMMOBILIER
POUR L'ANNÉE 2001-2002

TABLEAU 12

ÉTABLISSEMENTS	ENV. NORMALISÉES THÉORIQUES (A)	ENV. RÉPARTIES AJUSTÉES (B)	RAPPORT ENV. RÉP. / ENV. THÉOR. (C)=(B/A)	ENV. NORMAL. THÉOR. RÉAMÉNAGEMENT (D)	ENV. RÉPARTIE AJUSTÉE RÉAMÉNAGEMENT (E)=(CxD)
Bishop's	1 268	535	0,422	457	193
Concordia	11 758	4 961	0,422	3 076	1 298
Laval	22 999	9 704	0,422	7 288	3 075
McGill	24 772	10 452	0,422	7 646	3 226
Montréal	23 342	9 848	0,422	7 244	3 057
École des Hautes Études Commerciales	2 879	1 214	0,422	984	415
École Polytechnique de Montréal	5 421	2 287	0,422	1 286	542
Sherbrooke	9 510	4 013	0,422	2 725	1 150
Total partiel sans l'UQ	101 949	43 014		30 706	12 956
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	533	225	0,422	167	70
Université du Québec à Chicoutimi	2 687	1 133	0,422	908	383
Université du Québec à Hull	1 544	652	0,422	574	242
Université du Québec à Montréal	12 099	5 105	0,422	3 816	1 610
Université du Québec à Rimouski	1 749	738	0,422	524	221
Université du Québec à Trois-Rivières	4 258	1 796	0,422	1 400	591
Institut national de la recherche scientifique (*)	3 500	1 477	0,422	859	362
École nationale d'administration publique	245	34	0,139	0	0
École de technologie supérieure	3 193	1 348	0,422	746	315
Télé-université	424	179	0,422	0	0
Université du Québec (siège social)	637	269	0,422	327	138
Total partiel de l'UQ	30 869	12 956		9 321	3 932
TOTAL	132 818	55 970		40 027	16 888

(A) : Voir la colonne F du tableau 9.
(*) : Incluant l'IAF.

(B) : Voir la colonne D du tableau 10.

(D) : Voir la colonne B du tableau 9.

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE RÉPARTIE ET AJUSTÉE
POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES LOCATIFS
POUR L'ANNÉE 2001-2002

TABLEAU 13

ÉTABLISSEMENTS	ENV. NORMALISÉES THÉORIQUES (A)	ENV. RÉPARTIES AJUSTÉES (B)	RAPPORT ENV. RÉP. / ENV. THÉOR. (C)=(B/A)	ENV. NORMAL. THÉOR. RÉAM. ESP. LOCATIFS (D)	ENV. RÉPARTIE AJUSTÉE RÉAM. ESP. LOCATIFS (E)=(CxD)
Bishop's	1 268	535	0,422	0	0
Concordia	11 758	4 961	0,422	305	128
Laval	22 999	9 704	0,422	107	45
McGill	24 772	10 452	0,422	184	78
Montréal	23 342	9 848	0,422	50	21
École des Hautes Études Commerciales	2 879	1 214	0,422	74	31
École Polytechnique de Montréal	5 421	2 287	0,422	34	14
Sherbrooke	9 510	4 013	0,422	323	136
Total partiel sans l'UQ	101 949	43 014		1 077	453
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	533	225	0,422	9	4
Université du Québec à Chicoutimi	2 687	1 133	0,422	97	41
Université du Québec à Hull	1 544	652	0,422	0	0
Université du Québec à Montréal	12 099	5 105	0,422	535	226
Université du Québec à Rimouski	1 749	738	0,422	28	12
Université du Québec à Trois-Rivières	4 258	1 796	0,422	0	0
Institut national de la recherche scientifique (*)	3 500	1 477	0,422	154	65
École nationale d'administration publique	245	34	0,139	90	13
École de technologie supérieure	3 193	1 348	0,422	0	0
Télé-université	424	179	0,422	105	44
Université du Québec (siège social)	637	269	0,422	57	24
Total partiel de l'UQ	30 869	12 956		1 075	429
TOTAL	132 818	55 970		2 152	882

(A) : Voir la colonne F du tableau 9 .
(*) : Incluant l'IAF.

(B) : Voir la colonne D du tableau 10.

(D) : Voir la colonne C du tableau 9.

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE RÉPARTIE ET AJUSTÉE
POUR LE REMPLACEMENT DU PARC MOBILIER
POUR L'ANNÉE 2001-2002

ÉTABLISSEMENTS	ENV. NORMALISÉES THÉORIQUES (A)	ENV. RÉPARTIES AJUSTÉES (B)	RAPPORT ENV. RÉP. / ENV. THÉOR. (C)=(B/A)	ENV. NORMAL. THÉOR. REPLAC. PARC MOBIL. (D)	ENV. RÉPARTIE AJUSTÉE REPLAC. PARC MOBIL. (E)=(CxD)
Bishop's	1 268	535	0,422	493	208
Concordia	11 758	4 961	0,422	5 898	2 489
Laval	22 999	9 704	0,422	9 902	4 178
McGill	24 772	10 452	0,422	10 135	4 276
Montréal	23 342	9 848	0,422	10 052	4 242
École des Hautes Études Commerciales	2 879	1 214	0,422	1 208	510
École Polytechnique de Montréal	5 421	2 287	0,422	2 921	1 233
Sherbrooke	9 510	4 013	0,422	4 754	2 006
Total partiel sans l'UQ	101 949	43 014		45 363	19 142
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	533	225	0,422	346	146
Université du Québec à Chicoutimi	2 687	1 133	0,422	1 331	562
Université du Québec à Hull	1 544	652	0,422	661	279
Université du Québec à Montréal	12 099	5 105	0,422	6 006	2 534
Université du Québec à Rimouski	1 749	738	0,422	827	349
Université du Québec à Trois-Rivières	4 258	1 796	0,422	2 035	859
Institut national de la recherche scientifique (*)	3 500	1 477	0,422	1 991	840
École nationale d'administration publique	245	34	0,139	155	21
École de technologie supérieure	3 193	1 348	0,422	1 615	681
Télé-université	424	179	0,422	296	125
Université du Québec (siège social)	637	269	0,422	43	18
Total partiel de l'UQ	30 869	12 956		15 306	6 414
TOTAL	132 818	55 970		60 669	25 556

(A) : Voir la colonne F du tableau 9.
(*) : Incluant l'IAF.

(B) : Voir la colonne D du tableau 10.

(D) : Voir la colonne D du tableau 9.

MAINTIEN DES ACTIFS
ENVELOPPE NORMALISÉE RÉPARTIE ET AJUSTÉE
POUR UN AJOUT AU PARC MOBILIER
POUR L'ANNÉE 2001-2002

TABLEAU 15

ÉTABLISSEMENTS	ENV. NORMALISÉES THÉORIQUES (A)	ENV. RÉPARTIES AJUSTÉES (B)	RAPPORT ENV. RÉP. / ENV. THÉOR. (C)=(B/A)	ENV. NORMAL. THÉOR. AJOUT AU PARC MOBIL. (D)	ENV. RÉPARTIE AJUSTÉE AJOUT AU PARC MOBIL. (E)=(CxD)
Bishop's	1 268	535	0,422	0	0
Concordia	11 758	4 961	0,422	189	80
Laval	22 999	9 704	0,422	97	41
McGill	24 772	10 452	0,422	0	0
Montréal	23 342	9 848	0,422	0	0
École des Hautes Études Commerciales	2 879	1 214	0,422	276	116
École Polytechnique de Montréal	5 421	2 287	0,422	188	79
Sherbrooke	9 510	4 013	0,422	0	0
Total partiel sans l'UQ	101 949	43 014		750	316
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	533	225	0,422	1	0
Université du Québec à Chicoutimi	2 687	1 133	0,422	0	0
Université du Québec à Hull	1 544	652	0,422	0	0
Université du Québec à Montréal	12 099	5 105	0,422	0	0
Université du Québec à Rimouski	1 749	738	0,422	0	0
Université du Québec à Trois-Rivières	4 258	1 796	0,422	0	0
Institut national de la recherche scientifique (*)	3 500	1 477	0,422	0	0
École nationale d'administration publique	245	34	0,139	0	0
École de technologie supérieure	3 193	1 348	0,422	343	145
Télé-université	424	179	0,422	23	10
Université du Québec (siège social)	637	269	0,422	0	0
Total partiel de l'UQ	30 869	12 956		367	155
TOTAL	132 818	55 970		1 117	471

(A) : Voir la colonne F du tableau 9.
(*) : Incluant l'IAF.

(B) : Voir la colonne D du tableau 10.

(D) : Voir la colonne E du tableau 9.

MAINTIEN DES ACTIFS
TOTAL DES CINQ ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES
POUR L'ANNÉE 2001-2002

ÉTABLISSEMENTS	PARC IMMOBILIER			PARC MOBILIER		ENV. NORMALISÉES RÉPARTIES AJUSTÉES (F)=(A+B+C+D+E)
	RÉNOVATION (A)	RÉAMÉNAGEMENT (B)	ESP. EN LOCATION (C)	REMPLACEMENT (D)	AJOUT (E)	
Bishop's	134	193	0	208	0	535
Concordia	966	1 298	128	2 489	80	4 961
Laval	2 365	3 075	45	4 178	41	9 704
McGill	2 872	3 226	78	4 276	0	10 452
Montréal	2 530	3 057	21	4 242	0	9 850
École des Hautes Études Commerciales	142	415	31	510	116	1 214
École Polytechnique de Montréal	419	542	14	1 233	79	2 287
Sherbrooke	721	1 150	136	2 006	0	4 013
Total partiel sans l'UQ	10 149	12 956	453	19 142	316	43 016
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	4	70	4	146	0	224
Université du Québec à Chicoutimi	148	383	41	562	0	1 134
Université du Québec à Hull	130	242	0	279	0	651
Université du Québec à Montréal	735	1 610	226	2 534	0	5 105
Université du Québec à Rimouski	156	221	12	349	0	738
Université du Québec à Trois-Rivières	347	591	0	859	0	1 797
Institut national de la recherche scientifique (*)	209	362	65	840	0	1 476
École nationale d'administration publique	0	0	13	21	0	34
École de technologie supérieure	206	315	0	681	145	1 347
Télé-université	0	0	44	125	10	179
Université du Québec (siège social)	89	138	24	18	0	269
Total partiel de l'UQ	2 024	3 932	429	6 414	155	12 954
TOTAL	12 173	16 888	882	25 556	471	55 970

(A) : Voir la colonne E du tableau 11. (B) : Voir la colonne E du tableau 12. (C) : Voir la colonne E du tableau 13. (D) : Voir la colonne E du tableau 14. (E) : Voir la colonne E du tableau 15.
(*) : Incluant l'IAF.

FONDS FCAR
POUR L'ANNÉE 2000-2001

ÉTABLISSEMENTS	CENTRES DE RECHERCHE (A)	SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE (B)	SOUTIEN AUX REVUES SCIENTIFIQUES (C)	ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX CHERCHEURS (D)	ÉQUIPES DE NOUVEAUX CHERCHEURS (E)	TOTAL POUR L'ANNÉE 1997-1998 (F)=(A+B+C+D+E)
Bishop's	0	0	0	0	0	0
Concordia	0	65	0	0	0	65
Laval	0	598	0	0	0	598
McGill	0	331	0	0	0	331
Montréal	0	524	0	0	0	524
École des Hautes Études Commerciales	0	29	0	0	0	29
École Polytechnique de Montréal	0	48	0	0	0	48
Sherbrooke	0	203	0	0	0	203
Total partiel sans l'UQ	0	1 798	0	0	0	1 798
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0
Université du Québec à Chicoutimi	0	56	0	0	0	56
Université du Québec à Hull	0	40	0	0	0	40
Université du Québec à Montréal	0	147	0	0	0	147
Université du Québec à Rimouski	0	20	0	0	0	20
Université du Québec à Trois-Rivières	0	110	0	0	0	110
Institut national de la recherche scientifique (*)	0	0	0	0	0	0
École nationale d'administration publique	0	0	0	0	0	0
École de technologie supérieure	0	21	0	0	0	21
Télé-université	0	0	0	0	0	0
Université du Québec (siège social)	0	0	0	0	0	0
Total partiel de l'UQ	0	393	0	0	0	393
TOTAL	0	2 191	0	0	0	2 191

Source : Lettre du FCAR au Ministère en date du 15 mai 2001.

(*) : Incluant l'Institut Armand-Frappier.

TOTAL DES PROJETS DÉJÀ AUTORISÉS ET DE LA RÉSERVE

ÉLÉMENTS	COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
PROJETS INSCRITS AU PLAN 1996-2001 (1)								
Ministère	9 654	0	0	9 654	0	0	0	9 654
Fonds et dons	12 000	0	0	12 000	0	0	0	12 000
Retour de taxes	2 590	0	0	2 590	0	0	0	2 590
Total	24 244	0	0	24 244	0	0	0	24 244
PROJETS INSCRITS AU PLAN 1998-2003 (2)								
Ministère	118 008	79 500	38 508	0	0	0	0	38 508
PROJETS INSCRITS AU PLAN 1999-2004 (3)								
Ministère	37 400	19 100	18 300	0	0	0	0	18 300
PROJETS INSCRITS AU PLAN 2000-2005 (4)								
Ministère	38 900	0	20 000	18 900	0	0	0	38 900
RÉSERVE DES PARACHÈVEMENTS (5)								
Ministère	165	0	165	0	0	0	0	165
MINISTÈRE	204 127	98 600	76 973	28 554	0	0	0	105 527
FONDS ET DONDS	12 000	0	0	12 000	0	0	0	12 000
RETOUR DE TAXES	2 590	0	0	2 590	0	0	0	2 590
TOTAL	218 717	98 600	76 973	43 144	0	0	0	120 117

(1) : Voir le tableau 19.

(2) : Voir le tableau 20.

(3) : Voir le tableau 21.

(4) : Voir le tableau 22.

(5) : Voir le tableau 23.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PARACHÈVEMENTS
PROJETS INSCRITS AU PLAN QUINQUENNAL 1996-2001

ÉTABLISSEMENTS - PROJETS			COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
					2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
INRS	. Regroupement des installations de la région de Québec (achat du terrain et construction) (phases 2 et 3)	Ministère (1)	9 654	0	0	9 654	0	0	0	9 654
		CGC (fédéral)	12 000	0	0	12 000	0	0	0	12 000
		Retour de taxes (2)	2 590	0	0	2 590	0	0	0	2 590
		Total	24 244	0	0	24 244	0	0	0	24 244
MINISTÈRE			9 654	0	0	9 654	0	0	0	9 654
FONDS ET DONS			12 000	0	0	12 000	0	0	0	12 000
RETOUR DE TAXES			2 590	0	0	2 590	0	0	0	2 590
TOTAL			24 244	0	0	24 244	0	0	0	24 244

(1) : À ce montant s'ajoutent 8,356 M\$ provenant du budget des locations; voir le présent décret, annexe A, section 2, point 2.2.1.1.
De plus, la somme de 5,4 M\$ allouée au regard du plan 1994-1999 s'ajoute également au financement de ce projet.

(2) : Il s'agit du montant lié au retour des taxes pour l'ensemble du projet.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PARACHÈVEMENTS
PROJETS INSCRITS AU PLAN QUINQUENNAL 1998-2003

ÉTABLISSEMENTS - PROJETS	COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE								
PROJETS FCAR	3 750	2 500	1 250	0	0	0	0	1 250
PROJETS MINISTÉRIELS	34 258	19 000	15 258	0	0	0	0	15 258
Réseau . Projet d'inforoute	15 000	12 000	3 000	0	0	0	0	3 000
Sherbrooke . Projet IMSI (1)	4 800	0	4 800	0	0	0	0	4 800
Réseau . Solde	14 458	7 000	7 458	0	0	0	0	7 458
PROJETS INSTITUTIONNELS	80 000	58 000	22 000	0	0	0	0	22 000
TOTAL	118 008	79 500	38 508	0	0	0	0	38 508

(1) : IMSI - Institut des matériaux et systèmes intelligents.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PARACHÈVEMENTS
PROJETS INSCRITS AU PLAN QUINQUENNAL 1999-2004

ÉTABLISSEMENTS - PROJETS	COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
PROJETS D'AJOUT D'ESPACE	21 400	6 000	15 400	0	0	0	0	15 400
Polytechnique . Agrandissement et réaménagments	21 400	6 000	15 400	0	0	0	0	15 400
INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE (projets ad hoc)	16 000	13 100	2 900	0	0	0	0	2 900
TOTAL	37 400	19 100	18 300	0	0	0	0	18 300

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PARACHÈVEMENTS
PROJETS INSCRITS AU PLAN QUINQUENNAL 2000-2005

ÉTABLISSEMENTS - PROJETS	COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
Montréal . Faculté de médecine vétérinaire	23 900	0	10 000	13 900	0	0	0	23 900
McGill . Pavillon de musique	15 000	0	10 000	5 000	0	0	0	15 000
TOTAL	38 900	0	20 000	18 900	0	0	0	38 900

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PARACHÈVEMENTS
RÉSERVE DES PARACHÈVEMENTS

ÉLÉMENTS	COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
RÉSERVE SELON LE TABLEAU 22 DES PARACHÈVEMENTS DU PLAN 2000-2005	165	0	165	0	0	0	0	165
RÉSERVE NON DISTRIBUÉE	165	0	165	0	0	0	0	165

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PARACHÈVEMENTS
TOTAL DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS
AUTOFINANCÉS À MÊME L'ENVELOPPE DES LOCATIONS

ÉLEMENTS	COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
PROJETS INSCRITS AU PLAN 1994-1999 (1)	5 400	3 488	1 912	0	0	0	0	1 912
PROJETS INSCRITS AU PLAN 1996-2001 (2)	8 356	0	0	8 356	0	0	0	8 356
TOTAL	13 756	3 488	1 912	8 356	0	0	0	10 268

(1) : Voir le tableau 25.

(2) : Voir le tableau 26.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PARACHÈVEMENTS
PROJETS D'IMMOBILISATIONS
AUTOFINANCÉS À MÊME L'ENVELOPPE DES LOCATIONS
PROJETS INSCRITS AU PLAN QUINQUENNAL 1994-1999

ÉTABLISSEMENTS - PROJETS	COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
INRS . Plans préliminaires de l'ensemble des installations au parc technologique de Québec et construction phase 1	5 400	3 488	1 912	0	0	0	0	1 912
TOTAL	5 400	3 488	1 912	0	0	0	0	1 912

PARACHÈVEMENTS
PROJETS D'IMMOBILISATIONS
AUTOFINANCÉS À MÊME L'ENVELOPPE DES LOCATIONS
PROJETS INSCRITS AU PLAN QUINQUENNAL 1996-2001

ÉTABLISSEMENTS - PROJETS	COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
INRS . Regroupement des installations à Québec (1)	8 356	0	0	8 356	0	0	0	8 356
TOTAL	8 356	0	0	8 356	0	0	0	8 356

(1) : À ce montant s'ajoutent 9,654 M\$ provenant du budget d'un autre projet inscrit au PQI 1996-2001 (voir le présent décret, annexe A, section 2, point 2.1.1.1) et 5,4 M\$ provenant du budget des locations (voir le présent décret, annexe A, section 2, point 2.2.1.1.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

INITIATIVES NOUVELLES

ÉTABLISSEMENTS - PROJETS	COÛT TOTAL	DÉPENSES ANTÉRIEURES	PLAN DES DÉPENSES					PLAN 2001-2006
			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
PROJETS D'AJOUTS D'ESPACE								
ETS . Agrandissement	35 000	0	3 000	9 000	16 000	7 000	0	35 000
UM . Faculté de Pharmacie	25 000	0	1 000	6 000	12 000	6 000	0	25 000
UMG . Pav. des Technologie de l'Information	7 000	0	2 000	5 000	0	0	0	7 000
UM . Institut d'Immunovirologie et cancer	15 000	0	1 000	5 000	7 000	2 000	0	15 000
MAINTIEN DES ACTIFS								
Réseau . Projets de maintien des actifs	17 000	0	3 000	14 000	0	0	0	17 000
INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE								
Réseau . Contrepartie à la FCI (ad hoc)	13 690	0	13 690	0	0	0	0	13 690
TOTAL	112 690	0	23 690	39 000	35 000	15 000	0	112 690

INITIATIVES NOUVELLES
ENVELOPPE DE MAINTIEN DES ACTIFS DE 17 M\$
MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE L'ENVELOPPE AUX ÉTABLISSEMENTS

1. Cette enveloppe de 7 M\$ vise à accélérer la réalisation de projets reliés au maintien des actifs dans les espaces en propriété retenus pour la subvention du Ministère. Les espaces en location sont exclus.

Les projets doivent répondre aux critères suivants :

- travaux exigés pour rendre les bâtiments et les immeubles conformes aux normes gouvernementales (code du bâtiment, exigences de la CSST, normes environnementales notamment le nouveau règlement sur l'eau potable) et, ou;
- travaux majeurs de rénovation requis à l'enveloppe du bâtiment et à ses systèmes (toiture, fenestration, système de chauffage, climatisation, ventilation, plomberie, système de sécurité, ...);
- travaux amorcés au plus tard au cours de juin ou juillet 2002;
- contribution minimale de 30% de l'établissement au coût du projet. L'établissement peut utiliser les montants alloués dans le cadre des enveloppes annuelles pour réaliser le projet. Un mécanisme de reddition de compte sera mis en place afin de suivre l'évolution de l'enveloppe totale consacrée au maintien des actifs.

2. L'enveloppe du maintien des actifs de 7 M\$ est répartie de la même façon que « l'enveloppe de rénovation » du Terrain et Bâtiments de l'année 2001. Seuls les bâtiments en propriété construits avant 1984 ont été pris en compte.
3. L'établissement devra soumettre ses projets à l'approbation préalable du Ministère.
4. Tout solde d'un projet peut être affecté à un autre projet du même établissement, avec l'approbation du Ministère.
5. Les montants disponibles pour un établissement qui ne sont pas utilisés en tout ou en partie peuvent être accordés à un autre établissement sur la pertinence des projets soumis.

INITIATIVES NOUVELLES
ENVELOPPE DE MAINTIEN DES ACTIFS DE 17 M\$
RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE AUX ÉTABLISSEMENTS

Établissements	Espaces bruts en propriété subventionnés (mètres carrés) a	Coût moyen normalisé ¹ (\$ déc. 2000) b	Valeur de remplacement de ces espaces ('000 \$ déc. 2000) c=a*b	Total des interventions réam./rénov. ² ('000\$ déc. 2000) d	Âge moyen réel inventorié dans SILUQ 1999-2000 e	Âge moyen ajusté pour les interventions de réam./rénov. ³ f=c-(d/c*1,8%)	Valeur de rempl. des espaces en prop. subventionnés x âge moyen ajusté ('000 000) g=c/f	Répartition normalisée ⁴ ('000\$) h	Répartition ad hoc ⁵ ('000\$) i
Bishop's	35 958	1 630,48	58 629	16 325	40,279	24,810	1 455	244	3 600
Concordia	156 062	1 740,87	271 684	89 290	37,837	19,578	5 319	891	
Laval	407 138	1 750,59	712 732	133 363	36,887	26,492	18 882	3 163	
McGill	466 195	1 785,96	832 606	181 213	39,938	27,847	23 186	3 884	
Montréal	388 637	1 760,94	684 366	196 296	39,645	23,710	16 226	2 718	
HEC	25 666	1 552,48	39 846	21 595	28,861	0	0	0	
Polytechnique	66 605	2 027,52	135 043	53 553	36,773	14,742	1 991	334	
Sherbrooke	158 408	1 783,85	282 576	61 703	32,313	20,182	5 703	955	
UQAT	0	1 880,01	0	93	0	0	0	0	
UQAC	50 418	1 796,77	90 590	14 442	18,886	10,029	909	152	
UQAH	37 534	1 652,56	62 027	36 801	32,253			0	3 600
UQAM	138 819	1 669,78	231 797	70 663	25,294	8,358	1 937	324	
UQAR	29 926	1 756,66	52 570	10 071	35,224	24,581	1 292	216	
UQTR	74 141	1 677,20	124 349	22 561	28,243	18,163	2 259	378	
INRS	33 404	2 100,53	70 166	30 509	33,407	9,251	649	109	
ÉNAP	0	1 475,08	0	0	0	0	0	0	
ÉTS	2 924	1 921,47	5 618	1 680	50,000	33,387	188	32	
TELUQ	0	1 510,49	0	0	0	0	0	0	
UQSS	23 852	1 436,70	34 268	28 494	28,000	0	0	0	
TOTAL	2 095 687		3 688 867	968 652			79 996	13 400	3 600
17 000									

¹ Ce coût moyen normalisé inclut le coût de construction, compte tenu du facteur régional, les aménagements extérieurs ainsi que les honoraires professionnels.

² Le calcul de l'actualisation des interventions en réaménagement/rénovation financées par le Ministère, des plans quinquennaux d'investissements universitaires (PQI) 1980-1985 à 2000-2005.

³ Âge moyen ajusté des espaces en propriété subventionnés = âge moyen réel des espces dans SILUQ 1999-2000 - (total des interventions en \$ de décembre 2000 / 1,8% de la valeur de remplacement de ces espaces en \$ de décembre 2000).

⁴ Le montant de "Rénovation" est égal à 1% de la valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété (VRESP) et il est réparti au prorata de la VRESP pondérée en fonction de l'âge moyen de ces espaces, ajusté pour tenir compte des interventions de réaménagement/rénovation financées par le Ministère [répartition au prorata de (VRESP x âge moyen ajusté)].

⁵ Pour un projet urgent d'installation d'une chaufferie au Pavillon Decelles.

MESURE DU DISCOURS SUR LE BUDGET 1995-1996
DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION
POUR LE PLAN QUINQUENNAL 2001-2006

ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE 2001-2002	ANNÉE 2002-2003	ANNÉE 2003-2004	ANNÉE 2004-2005	ANNÉE 2005-2006	PLAN 2001-2006
Bishop's	71	71	71	71	71	355
Concordia	1 043	1 043	1 043	1 043	1 043	5 215
Laval	1 874	1 874	1 874	1 874	1 874	9 370
McGill	1 882	1 882	1 882	1 882	1 882	9 410
Montréal	2 227	2 227	2 227	2 227	2 227	11 135
École des Hautes Études Commerciales	525	525	525	525	525	2 625
École Polytechnique de Montréal	867	867	867	867	867	4 335
Sherbrooke	563	563	563	563	563	2 815
Total partiel sans l'UQ	9 052	9 052	9 052	9 052	9 052	45 260
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	131	131	131	131	131	655
Université du Québec à Chicoutimi	414	414	414	414	414	2 070
Université du Québec à Hull	294	294	294	294	294	1 470
Université du Québec à Montréal	2 077	2 077	2 077	2 077	2 077	10 385
Université du Québec à Rimouski (*)	359	319	319	319	319	1 635
Université du Québec à Trois-Rivières	631	631	631	631	631	3 155
Institut national de la recherche scientifique (*)	365	405	405	405	405	1 985
École nationale d'administration publique	124	124	124	124	124	620
École de technologie supérieure	212	212	212	212	212	1 060
Télé-université	195	195	195	195	195	975
Université du Québec (siège social)	146	146	146	146	146	730
Total partiel de l'UQ	4 948	4 948	4 948	4 948	4 948	24 740
TOTAL	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	70 000

(*) : En mars 1999, l'INRS a transféré sa partie du Centre océanographique de Rimouski à l'UQAR. Il est entendu que l'INRS cède à l'UQAR 20 000 \$ par année de son allocation pour le Développement des systèmes d'information à l'UQAR. De plus, l'INRS cède un montant additionnel forfaitaire de 40 000 \$ en 2001-2002

